



Stage « Etude des points de déversements d'eaux usées non-traitées sur la Cèze »

- durée : 4 mois -

Contexte :

Le bilan du 1er Contrat de rivière mettait en avant les efforts réalisés sur les systèmes d'assainissement du bassin versant, qui s'est traduit par une amélioration de qualité de l'eau. Il précisait également qu'il fallait maintenant axer les travaux sur la gestion des déversements d'eaux usées par temps de pluie.

L'étude de la qualité de l'eau sur la Cèze médiane, finalisée en 2019, a mis évidence la présence de prolifération algale et un enrichissement global du bassin en nutriments, bien que ces apports ne soient pas excessifs. En complément des efforts déjà réalisés sur les systèmes d'assainissement, qui ont conduit à une nette amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin, il faut maintenant axer les travaux sur la gestion des déversements d'eaux usées par temps de pluie. En effet ces déversements peuvent entraîner des risques sur la qualité sanitaire des eaux de baignade et contribuent à l'enrichissement des eaux en nutriments, qui favorisent le développement des algues.

Objectifs du stage :

Déterminer les ouvrages de déversement d'eaux usées non-traitées pouvant détériorer la qualité de l'eau sur la Cèze et proposer des solutions de réduction du risque de déversement

Missions :

1. Inventaire des ouvrages

Dans un premier temps, un inventaire des ouvrages pouvant déverser des eaux usées non-traitées sera réalisé. L'inventaire se fera, en priorité, sur la Cèze du barrage de Sénéchas à Tharaux, la Claysse et l'Auzonnet.

Cette partie commencera par un travail bibliographique de recueil d'informations issues des différents documents disponibles au Syndicat (schémas directeurs d'assainissement, profils de baignade, ...). En complément, des contacts avec les gestionnaires de systèmes d'assainissement et un travail de repérage sur le terrain permettront de valider l'inventaire.

L'inventaire sera rendu sous forme cartographique (QGIS).

2. Recensement des rejets directs sur l'Auzonnet

Une reconnaissance terrain des rejets directs dans l'Auzonnet sera réalisée sur les communes de Saint-Florent-sur-Auzonnet, Le Martinet et Saint-Jean-de-Valérisle.

Les données seront cartographiées sous QGIS.

3. Diagnostic des ouvrages

Un diagnostic des ouvrages sera réalisé. Il permettra d'estimer leurs impacts et de hiérarchiser les ouvrages problématiques.

4. Définition des actions à mettre en œuvre pour limiter les rejets

Ensuite, un travail sera réalisé avec les maîtres d'ouvrage compétents pour définir les actions à mettre en œuvre pour limiter les risques de déversements. Priorisation des actions

5. Mission complémentaire

Un autre axe de travail concerne les systèmes d'assainissement non-collectifs. Il s'agira de définir les secteurs où un dysfonctionnement de ces systèmes peut poser problème pour les usages de l'eau. Pour cela, seront croisées les zones en assainissement non-collectif et les zones sensibles du point de vue de la ressource en eau (proximité avec un cours d'eau, baignade, périmètres de captages d'eau potable, ...).

Grâce aux données récupérées dans les schémas directeurs ou après des SPANC, les systèmes d'assainissement pouvant être très impactant (capacité importante, proximité des enjeux, fonctionnement) seront précisés. Une hiérarchisation des principaux systèmes pouvant poser problème sera ainsi établie.

Profil :

- Etudiant BAC + 2 dans le domaine de l'eau
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel) et techniques (SIG-QGIS)
- Capacités rédactionnelles (rapports)
- Permis B
- Grande autonomie
- Sens du contact

Conditions :

Durée : 4 mois minimum

Poste basé à Saint-Ambroix (30)

Gratification : indemnités réglementaires

Candidature (lettre de motivation + CV) à envoyer avant le 17 février 2020 à :

Syndicat Mixte ABCèze
95 chemin de la carrière
30500 SAINT-AMBROIX

A l'attention de Maud CLAVEL

accueil@abceze.fr